



HAL
open science

La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central.

Florence Guillot

► **To cite this version:**

Florence Guillot. La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central.. Jean-Pierre Barraqué et Philippe Sénac. Habitats et peuplement dans les Pyrénées au Moyen Âge et à l'époque moderne, Presses Université Toulouse le Mirail, p. 77-94, 2010, collection Méridiennes. hal-00584668

HAL Id: hal-00584668

<https://hal.science/hal-00584668>

Submitted on 12 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

in *Habitats et peuplement dans les Pyrénées au Moyen Âge et à l'époque moderne* sous la dir. de P. Sénac et J.-P. Barraqué, Réseau Pyr, PU Méridiennes, 2010, p. 77-94.

La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central.

Florence Guillot¹

La haute vallée de l'Ariège tranche le massif nord-pyrénéen dans un axe grossièrement nord-sud. Ancienne vallée glaciaire majeure, elle conserve des formes caractéristiques, des flancs pentus et des fonds étroits, à peine élargis dans les zones de confluences². Le réseau hydrographique de cette vallée est hiérarchisé, en forme d'arbre.

La vallée se resserre juste avant le contact avec la plaine d'Ariège, à la faveur de reliefs karstiques de direction est-ouest, au pied de la chaîne. Ces reliefs sont perpendiculaires à l'écoulement et sont franchis par des cluses.

Cette ultime barrière renforce l'impression de cloisonnement à l'amont ; d'autant que la vigueur du massif pyrénéen impose de rares cols, à des altitudes généralement élevées. A l'extrême amont, vers l'Andorre, le Capcir ou le Palhars, les passages ne descendent pas en dessous de 1900 m d'altitude. Autour de Tarascon, un port [col] autour de 1250 m d'altitude est une exception : mais il permet des relations vers l'est, le Couserans, et non pas de l'autre côté de la chaîne. Néanmoins, de par la rareté des passages au cœur des Pyrénées, la vallée de l'Ariège est le domaine de la *via mercadal* de Barcelone à Toulouse, mentionnée en 1052³. C'est aujourd'hui le tracé de la RN 20 tant empruntée vers l'Andorre. Il s'agit donc d'une zone de circulation majeure depuis longtemps.

Le Sabartès correspond à cette entité géographique bien délimitée par l'orographie. C'est surtout une entité administrative ancienne, mentionnée dès le IX^e siècle⁴. Son cœur est constitué d'un pôle ecclésial, l'église Sainte-Marie de Sabart, chef-lieu de l'archiprêtré éponyme. Cette église est bâtie sur le site de la plus importante confluence de la haute vallée de l'Ariège, celle du Vicdessos, proche de Tarascon-sur-Ariège. Sabart est alors décrit comme le chef-lieu d'un *suburbium*, circonscription administrative

¹ 77, cité Péchiney 09220 Auzat. flo@explos.fr, membre associée C.N.R.S. UMR 5608 Traces-Terrae.

² Les plus grands bassins de cette vallée, par exemple au niveau de Tarascon-sur-Ariège, n'excèdent pas 25 km² de terrains plus ou moins plans, alors qu'ils sont un lieu de multiplication des confluences.

³ P. Bonnassie, *La Catalogne au tournant de l'an mil*, Saint-Quentin, 1990, p. 201.

⁴ Source imprimée : Dom Devic et Vaissette, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, t. II, acte 174, col. 355,

probablement comparable aux *ministeria*, subdivisions non coalescentes du grand *pagus* de Toulouse.

La haute vallée de l'Ariège est donc, au début du X^e siècle, un des éléments sud du comté de Toulouse. Sa gestion publique est alors captée par les comtes de Carcassonne aux dépens des toulousains⁵. Au cours du XI^e siècle, se dessina autour de la vallée de l'Ariège un nouveau comté, celui de Foix, issu d'un partage de celui de Carcassonne. Il se mit en place lentement dans le cadre de la territorialisation des pouvoirs publics au cours du XI^e siècle et probablement dans un contexte difficile puisque cet espace était anciennement toulousain⁶. La nouveauté de la famille fuxéenne sur le secteur, le peu de fidélités locales et anciennes au sein du groupe aristocratique composé essentiellement par des membres de la famille *Amelius* et les concurrences comtales au sud avec les cerdans conduisirent à une lente expansion des pouvoirs comtaux en haute vallée de l'Ariège menée au cours XI^e et XII^e siècles⁷. Ensuite, s'enracina sur ce secteur un pouvoir comtal suzerain, puissant et organisé. Cette entité pyrénéenne subsista jusqu'au début du XVII^e siècle.

Avant le *castrum*

Rares sont les textes qui renseignent l'histoire de cette vallée avant le XI^e siècle. Ils restent encore très peu nombreux jusqu'au XIII^e siècle, malgré le remarquable travail de compilation de l'administration comtale fuxéenne à la fin du Moyen Âge.

Par une recherche pour laquelle le terme d'enquête qualifie fort clairement la méthodologie, il a été possible de rassembler des faisceaux d'indices concordants pour proposer une première image du peuplement au moment même où l'habitat groupé se généralise dans la vallée. L'analyse des quelques actes conservés a été associée à une enquête archéologique mêlant toponymie et surtout approche morphologique de l'habitat⁸. Les résultats ont été confrontés à ceux des palynologues, aux travaux du laboratoire toulousain Géode et spécialement à ceux de Didier Galop⁹.

⁵ H. Debax, *La féodalité languedocienne, XI^e-XII^e siècles*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003, p. 28-29.

⁶ F. Guillot, Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge (Ariège), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 23-24, 2005-2006, p. 266.

⁷ F. Guillot, Seigneurs et *castra* aux XI^e et XII^e siècles en Sabartès (haute Ariège), dans *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, Seix, oct. 2007, publié 2009, La Louve, pp. 81-107.

⁸ Ce travail a occupé le cadre de ma thèse : F. Guillot, *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du XI^e siècle au XV^e siècle*, thèse de l'université Toulouse-Le-Mirail, 1997, publiée A.N.R.T., Lille, 1998.

⁹ D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée*, Toulouse, Géode, Laboratoire d'écologie terrestre et Framespa, 1998.

Ce dernier parvient notamment à montrer que c'est « vers les VIII^e-IX^e siècles que dans toutes les vallées s'amorce une expansion généralisée des activités humaines »¹⁰. Il en retrouve parfois même les signes dès le VII^e siècle, spécialement en vallée de l'Aston, affluent de la haute Ariège¹¹. L'unicité du phénomène repéré sur différents sites de la haute vallée de l'Ariège a pu susciter une analogie des réponses et des adaptations de la part des communautés qui y furent confrontées.

Or, l'observation de la forme des villages montagnards montre de remarquables similitudes topographiques entre villages sur toute la haute vallée de l'Ariège. Elles peuvent être aujourd'hui observées sur les récents cadastres napoléoniens, mais aussi par l'étude des terriers plus anciens, ainsi qu'à travers les descriptions parfois conservées dans les interrogatoires des registres inquisitoriaux du XIV^e siècle¹² ou encore dans quelques actes notariés : toutes les recherches menées montrent l'ancienneté des plans et de l'organisation générale des villages de la montagne.

Si l'on excepte les quelques villages ou bourgs castraux surtout positionnés en fond de vallée et aux confluences, tous les villages de la montagne ariégeoise sont de formes très comparables [fig. 1].

Habitats concentrés ou semi-concentrés, ils sont constitués d'un agglomérat de quartiers. Leur église est toujours périphérique, même si elle est romane, habituellement située sous le village ou contre le village, en tout cas jamais au-dessus de l'agglomération. Cet agrégat de quartiers ne révèle d'organisation générale que si le relief l'impose. En fond de vallée, les quartiers se joignent dans une forme allongée qui pourrait laisser croire que la rue principale a été l'axe formateur du groupement. Mais une analyse rapprochée montre la présence de groupes de maisons bien différenciés. En versant, et c'est là que ces villages sont majoritaires en nombre, les maisons s'étagent suivant les terrasses et un réseau anarchique de ruelles relie les quartiers entre eux [fig. 2].

Leurs églises paraissent souvent avoir une origine ancienne : beaucoup sont romanes ou comportent des vestiges romans, voire préromans ; nombre d'entre-elles ont été au centre de cimetières arrondis et les dédicaces s'appliquent à saint Martin, mais aussi à saint Vincent (l'espagnol), saint Hilaire, saint Félix, etc. Même si elles paraissent donc anciennes, elles sont pourtant toutes construites à l'extérieur de ces villages et sont situées ainsi dans les quelques textes du Moyen Âge qui permettent de s'en rendre

¹⁰ *Ibid.*, p. 216.

¹¹ *Ibid.*, p. 148 et suiv.

¹² Voir par exemple le travail de reconstitution du village de Larnat (canton des Cabannes) : O. De Robert, *Pierre Autier et l'église cathare du Sabarthès (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-Le-Mirail, 1996.

compte¹³. Il est donc évident qu'elles ont été construites après la nucléarisation de l'habitat et leur érection en position inférieure souligne la force de ces communautés soucieuses d'éviter toute situation de domination. Enfin, plus des deux tiers de ces villages étaient situés sur les pentes des versants, autour de 800 à 1100 m d'altitude. En vallée de Vicdessos, par exemple, c'est toute la soulane¹⁴ qui était ainsi ponctuée de villages régulièrement répartis tout le long de la vallée et situés à des altitudes comparables. Sur ce versant, il en existait neuf au Moyen Âge, s'étalant sur 20 km¹⁵. Chacun disposait d'un terroir en bande depuis la vallée jusqu'aux sommets au sein duquel le village occupait une altitude médiane [fig. 3]. Que ces villages soit quatre fois sur cinq bâtis sur les versants de la soulane n'est pas étonnant quand on connaît les conditions climatiques des Pyrénées françaises. Mais au-delà de l'analogie de leurs plans, l'analogie de leur situation est révélatrice du style de mise en valeur de la montagne au moment de leur groupement : nul doute que l'agriculture y est essentiellement pratiquée sur terrasses mais aussi que le pastoralisme doit jouer un rôle important dans l'activité de ces communautés montagnardes au Moyen Âge central¹⁶.

A cette pesanteur des morphologies de plan, s'ajoute la pesanteur du semi villageois lui-même que l'on peut vérifier dans quelques actes. En Lordadais, comme en Axois ou en vallée du Vicdessos, dès que la documentation écrite mentionne les habitats, les villages de la montagne actuelle sont presque tous là. Et ces premières mentions sont millénaires, antérieures aux premiers villages castraux.

A la fin du X^e siècle, par exemple, une donation mentionne les villages autour d'Ax-les-Thermes¹⁷. Le réseau villageois décrit correspond au réseau actuel, plus un ou deux habitats que nous n'avons pu resituer. Sur les onze habitats mentionnés deux seulement sont dotés d'une église, illustrant

¹³ Voir par exemple à propos de l'église de Larnat : J. Duvernoy, *Le registre d'Inquisition de Jacques Fournier*, p. 139, t. III, p. 1135.

¹⁴ Flanc au soleil, adret des Pyrénées françaises.

¹⁵ Génat, Lapège, Laburat (disparu), Illier, Lourdenac (disparu), Orus, Suc, Sentenac, Saleix. On retrouve cette répartition régulière en haute vallée de l'Ariège, notamment en Tarascon et Ax-les-Thermes.

¹⁶ Les textes suggèrent que le « grand » pastoralisme serait né de l'action des abbayes cisterciennes. Il me semble qu'il faut modérer ce jugement. Les granges cisterciennes ont peut-être perfectionné le pastoralisme et notamment les transhumances, mais cette activité pourrait avoir eu un poids considérable dans la vie des communautés montagnardes bien auparavant, si ce n'est de tous temps.

¹⁷ Copie BN, fonds Doat, vol. 66, f° 155. La *villa* d'Ax (avec les églises St-Vincent et St-Jean), les alleux de Tignac, Vaychis, Ignaux, *Burco* (inconnu), *Ausa* (Ascou, vallée de la Lauze), *Beceras*, Orgeix, Orlu, Mérens et de son église St-Peire, l'alleu de *Sobernico* (inconnu, mais le texte ne permet pas d'être certain qu'il s'agit bien d'un habitat proche d'Ax). Noter la différenciation terminologique entre l'habitat principal d'Ax, désigné *villa*, et les autres habitats, désignés comme alleux.

la faiblesse persistante de l'encadrement ecclésial aux alentours de l'an Mil¹⁸. Corrélativement, au XI^e siècle, le secteur de Lordat (entre Tarascon et Ax) n'est encore dominé que par un unique et ancien *castrum*. Autour de celui-ci, sa châtelainie est décrite, composée de quinze habitats en plus de Lordat qui sont exactement les habitats qui existent actuellement excepté un seul¹⁹. Presqu'un siècle après l'acte éclairant l'Axoïs, les églises sont plus nombreuses, puisqu'on en cite cinq.

Les textes, même s'ils sont rares, n'en démontrent pas moins l'antériorité de ce semi villageois sur le développement des villages castraux.

A ces similitudes, s'ajoutent celles des toponymes villageois dont 61 % sont composés d'un nom d'homme suivi du suffixe *-acum*, alors que ces formations toponymiques sont très rares dans les micro-toponymes. Cette homogénéité des toponymes avait été relevée depuis longtemps : on l'associait généralement à une profusion de soi-disant villas gallo-romaines qui auraient précédées ces villages. Rien ne permet de confirmer même faiblement cette hypothèse qu'il faut délaissier. Au contraire, l'asthénie de la romanisation de la haute vallée de l'Ariège paraît notable, si l'on en juge par les découvertes archéologiques fort réduites liées à la romanité. Cette homogénéité et le particularisme de ces toponymes villageois n'en sont probablement pas moins révélateurs d'une homogénéité dans la structuration villageoise et doivent donc être chronologiquement rapproché du mouvement décrit ici-même.

Ces résultats sont forcément partiels parce que nos sources d'investigations sont finalement limitées.

Les questionnements relatifs à la chronologie du mouvement sont mal renseignés : grâce à tous ces indices, on observe un monde d'habitats groupés en place à la fin du X^e siècle que l'on relie à une augmentation de l'activité anthropique décelée à partir des VII^e-VIII^e siècles : mais quand sont véritablement nés ces villages ? Pour répondre à cette question, on pourrait se tourner vers les régions mieux documentées, notamment le comté d'Urgell tout proche, mais cette démarche aura toujours le défaut de ne pas être probante.

En outre, l'approche morphologique de cet habitat permet d'entrapercevoir sa nucléarisation, mais délaissie totalement l'étude des habitats avant cet événement. Que des communautés agro-pastorales aient existées auparavant

¹⁸ L'enquête archéologique menée sur les églises des villages de la montagne ariégeoise semblent montrer que la plupart dateraient de la période romane et qu'auparavant n'existaient que quelques églises construites près des habitats qui pourraient être les plus importants, tels Ax-les-Thermes, Vicdessos, Siguer, Mérens et d'autres, et bien sûr Sabart.

¹⁹ 1074, copie AD Ariège, 1J22. Source imprimée : B. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV (1027 - 1090), Paris, 1888, acte 3480, p. 587-590. Les habitats cités sont : Axiat, Appy, Senconnac, Caychax, Vernaux, Pech-Saint-Pierre (disparu), Garanou, Luzenac, Unac, Bestiac, Savignac, Caussou, Vèbre, Urs et Albiès. Ils sont désignés en tant que *villae*.

semble évident. Mais la carence complète d'investigations archéologiques sur ce secteur pour le haut Moyen Âge, ajouté à une quasi absence de découvertes fortuites, nous interdisent de porter notre regard plus en amont²⁰. Si la formation d'habitats groupés est bien une naissance, c'est aussi celle de la recherche possible avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui. Forcément ce groupement –ou semi-groupement- a comporté des éléments issus des anciennes règles et anciennes relations des communautés, mêlées à de nouvelles façons de vivre. Mais nous ne pouvons, dans l'état actuel de nos recherches, faire la part entre les deux. Cette morphologie des villages de la haute Ariège est en tout cas très claire et suffisamment uniforme pour être indicatrice de l'existence d'une organisation communautaire villageoise.

Au delà, on aimerait connaître et expliquer, le fonctionnement relationnel interne à ces communautés, ce qui a permis leur regroupement physique, mais aussi leurs relations avec les pouvoirs publics. Nos sources sont ici crûment défailtantes. Certes tout rapproche ces habitats et la description que l'on peut en faire des explications données par Benoît Cursente²¹ et ces villages de la haute vallée de l'Ariège sont des villages casaliers ou des villages « à maisons ». Mais c'est ici une conclusion qui n'est obtenue que par comparaison chrono-morphologique car les actes de la documentation écrite sur notre secteur n'abordent pas la question du casal. Conjointement, la vallée de l'Ariège ne comporte que de très rares toponymes, uniquement micro-toponymes, rappelant le casal, alors que les vallées plus à l'est en comptent un plus grand nombre. Certes, ce terme est très documentée dans le cartulaire de l'abbaye de Lézat, au nord du comté de Foix, et il est tout à fait possible que nous soyons simplement victime d'une documentation partielle ou trop tardive, mais l'on ne peut - dans ces conditions - négliger l'hypothèse de différences notables dans l'histoire des habitats groupés de type casaliers de la haute Ariège avec ceux de la Gascogne étudiés par Benoît Cursente²².

Un seul groupe d'actes mentionne les habitants d'un village au Moyen Âge central sur notre secteur et il a souvent été cité par les historiens mais parce qu'il décrit un conflit entre les pouvoirs publics dans la seconde moitié du

²⁰ De plus, rappelons que la haute vallée de l'Ariège est aujourd'hui quasiment exempte de travaux culturels. Il est évidemment très difficile d'y mener des prospections archéologiques fructueuses.

²¹ B. Cursente, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècles)*, Presse Universitaires du Mirail, Toulouse, 1998. B. Cursente, le village pyrénéen comme village à maisons, premières propositions, dans *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, M. Berthe et B. Cursente (dir.), colloque Framespa, Université-Toulouse-le-Mirail, 2001, pp. 157-170.

²² Faut-il supposer, en suivant le raisonnement de Benoît Cursente fondé la documentation bigourdine que, quand ces villages apparaissent dans les chartes, le casal s'est déjà individualisé à la « maison » ? *Op. cit.*, p. 137-138.

XI^e siècle autour du port de Puymorens²³. S'affrontent deux groupes d'intérêt : le comte de Foix associé au vicomte de Cerdagne qui s'opposent au comte de Cerdagne pour le contrôle du col et des péages sur la *via mercadal* entre Toulouse et Barcelone. Les conflits d'intérêts entre ces deux derniers ont été décrits par Pierre Bonnassie²⁴.

Mais ces actes éclairent aussi la structure de la communauté villageoise de Mérens. Ce village est situé à l'extrême amont des zones habitées, presque en fond de la vallée de l'Ariège mais à 1100 m d'altitude. Sa moitié haute (Mérens-d'en-haut) possède encore un plan de village « à maisons », agrégat de quartiers. Y existe une église romane, sous-jacente au village, dédiée à saint Pierre et mentionnée au X^e siècle. La moitié basse du village (Mérens-d'en-bas) semble être née de l'installation d'un château à la fin du Moyen Âge et doit beaucoup son développement au succès encore d'actualité de la route vers l'Andorre. Dans le cadre du conflit, le comte de Cerdagne, s'accorde avec les hommes de la *villa* de Mérens contre le comte de Foix et le vicomte de Cerdagne. Les deux actes, *convientia* suivie d'un serment, montrent que le comte s'appuie sur les hommes de la communauté villageoise et non pas sur un aristocrate contrairement à ce qu'on observe dans tous les actes ayant trait à des ouvrages fortifiés. Les huit hommes de Mérens qui prêtent serment engagent toute la communauté et ont suffisamment de poids pour le faire ce qui démontre d'une organisation villageoise aboutie et de son respect par le comte au XI^e siècle²⁵. Ceci s'explique d'abord par l'ancienneté de ces communautés car leur expérience a probablement produit des règles relationnelles fonctionnelles. Mais il est intéressant de souligner leur vitalité et surtout le fait que le comte de Cerdagne s'appuie sur cette organisation ce qui indique la considération qu'ont acquis les communautés et les liens qu'elles peuvent entretenir avec le pouvoir public comtal. Il y a aussi dans ces actes un indice de hiérarchisation intra-paysanne qui correspond tout à fait à la description donnée par Benoît Cursente : le comte ne négocie pas avec tout le village, mais avec quelques hommes, un micro pouvoir en quelque sorte, une élite paysanne confirmant que la masse paysanne est loin d'être uniforme et est déjà ordonnée de « chefs de maisons ». Cette élite est en tout cas partie prenante de l'évolution politique du secteur et y a son rôle à jouer.

²³ v. 1064, source imprimée : F. Miquel Rosell, *Liber feudorum maior. Cartulario real que se conserva en el Archivo de la Coronà de Aragon*, C.S.I.C., Barcelone, 1945-1947, t. II, actes 591 et 592, p. 96-97.

²⁴ P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X^e siècle à la fin du XI^e siècle, croissance et mutations d'une société*, Thèse de l'université-Toulouse-le-Mirail, 1975-1976, p. 619 et suiv.

²⁵ Vitali, Bels, Jozfredi, Guifredi, Vila nous (très certainement *vilanus*, habitant dont on n'a pas mentionné le nom), Seniofredi, Ermenir Bacho, Salomon. *Nos qui suprascriptum juramus et adifarmanus cum consentimento et solvemento de omnes homines de villa de Merengs et cum eorum consilio...*

L'anémie des initiatives ecclésiastiques

Dans le cadre d'une politique carolingienne très interventionniste au début du IX^e siècle, avaient été mises en place de nouvelles abbayes bénédictines, suivant la répartition d'un établissement par vallée²⁶.

Le développement de l'abbaye de Foix, sur la vallée de l'Ariège, paraît avoir été de tout temps très relatif. Ses possessions restèrent limitées. De façon identique, les autres possessions ecclésiastiques sur la haute vallée de l'Ariège ne s'étendirent que peu. Certes, la Réforme Grégorienne vit les donations affluer, ici vers l'abbaye toulousaine Saint-Sernin. Mais celles-ci restèrent restreintes aux seules églises et à leurs droits directs²⁷. Plus tard, c'est l'abbaye cistercienne de Boulbonne qui reçut les bontés de donateurs toujours soucieux de préserver leur salut et celui de leurs proches. Dans ce cas, encore, les biens cédés concernaient uniquement des droits sur les montagnes, des pâturages, dans le cadre du développement d'une économie pastorale dynamique à partir d'une grange située au dessus de Tarascon proche de Génat²⁸.

Ainsi, les possessions ecclésiastiques de tout ordre en haute vallée de l'Ariège furent peu souvent des habitats. Elles étaient en outre éparpillées entre différents établissements souvent concurrents. Même les possessions de l'abbaye de Foix, Saint-Volusien, restèrent principalement limitées aux églises²⁹. Cette situation paraît ancienne et était probablement encore plus marquée avant la Réforme Grégorienne³⁰. Hugues, évêque de Toulouse, teste dans le second tiers du X^e siècle, et la longue citation des biens qu'il lègue ne comporte qu'un unique élément en haute vallée de l'Ariège³¹.

Vraisemblablement de ce fait, les regroupements d'habitations autour des églises et dans les zones sacrées ne paraissent pas du tout fréquents en haute vallée de l'Ariège, alors qu'on en connaît des occurrences dans le piémont autour de l'abbaye de Lézat³² ou en Pays d'Olmes³³. Les hagiotoponymes ayant formés le nom d'un village sont d'ailleurs presque complètement inexistantes en haute Ariège.

²⁶ Vallée de l'Arize, abbaye du Maz d'Azil ; vallée de la Lèze, abbaye de Lézat ; vallée de l'Ariège, abbaye de Saint-Volusien à Foix.

²⁷ Source imprimée : C. Douais, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sernin (844-1200)*, Paris, 1887.

²⁸ La grange du Sabartès. Quelques mentions dans le fonds Doat (BN), volumes 83 et 84. Ruisseau de la grangette, commune de Génat. Les bâtiments ont disparu.

²⁹ BN, fonds Doat, vol. 96.

³⁰ On peut la comparer à la situation de l'évêché de Saint-Lizier, plus à l'ouest, bien peu possessionné en haute vallée du Salat et bien plus dans la basse vallée. Il s'agit pourtant d'un évêché ancien.

³¹ Dom Devic et Vaissette, *op.cit.*, t. V, acte 109, col. 236 - 239.

³² Voir par exemple, le village de Saint-Martin-d'Oydes, canton de Pamiers-Ouest, Ariège.

³³ G. Pradalié, *Le pays d'Olmes et Montségur vers 1200*, dans *La mémoire et la Rumeur 1244-1994 – Montségur*, C. Pailhès, Foix, 1995.

Ainsi, aucune trace probante d'un cimetière habité n'a pu être découverte sur la haute vallée de l'Ariège. Un site seulement pourrait avoir été le lieu d'un groupement de ce type et il est mentionné dans la seconde moitié du XI^e siècle sans que l'on puisse préciser outre mesure ses origines chronologiques. La *villa* de Pech-Saint-Pierre est abandonnée avant le XIII^e siècle et paraît avoir été constituée d'une église en situation de sommet, elle-même entourée d'un habitat. Le terrain montre encore aujourd'hui une anomalie topographique bien visible, un petit bourrelet enveloppant, situé 50 m sous le sommet et qui est la marque d'un rempart. Mais cet exemple est isolé.

Il permet aussi d'aborder la question d'éventuelles désertions. Le contexte documentaire déprécié a pu être partiellement complété par des prospections, sans pour cela qu'il ait été possible de découvrir un fort taux de désertion des premiers habitats groupés, au Moyen Âge central ou au bas Moyen Âge, et même en tenant compte des quelques cas de glissements provoqués par la naissance d'agglomérations castrales qui forment le gros des désertions enregistrées.

Des castra bien présents dans un paysage villageois ancien

Quand on étudie dans les actes du XIII^e siècle la répartition de l'habitat en haute vallée de l'Ariège, l'élément fortifié n'est pas essentiel que ce soit dans le paysage ou dans la structuration du peuplement. Il s'adapte le plus souvent au réseau habité préexistant et non pas l'inverse. C'est-à-dire que les quelques châteaux qui génèrent des villages subordonnés ont été - sauf deux exceptions - installés près d'habitats anciens. Ils ont peu modifié la morphologie de ces habitats et leur position. On ne rencontre donc pas, en Sabartès, un paysage subordonné à une dynamique castrale, loin de là. Tout au cours du Moyen Âge, subsiste une majorité d'agglomérations ouvertes, étrangères et éloignées de toute fortification et même celles qui comportent un château seigneurial conservent dans plus d'un cas sur deux le plan de villages « à maisons ». Car le village « à maisons » n'exclut pas forcément le château, mais son organisation peine à tenir compte de cet élément en tant que pôle structurant de l'habitat [fig. 4].

Ce moindre effet de l'enchâtellement du Moyen Âge central, se devine dans les toponymes villageois : sur une centaine d'habitats, trois seulement sont construits à partir du terme Pech ou des préfixes Mont- ou Castel-.

Cette faiblesse de l'impact du *castrum* semble devoir être due à la « résistance » des habitats anciens dont nous avons souligné l'impact ci-dessus. Des indices le démontrent, car dans presque tous les cas le nouveau château s'installe à proximité d'un habitat préexistant, qu'il peine fréquemment à rassembler vers lui. Souvent, le château comme l'église, reste un élément périphérique au village et l'habitat paysan conserve sa forme topographique ancienne, ses quartiers-casaux [fig. 4]. Parfois même, dans les

cas où le château a été construit loin des villages, il demeure isolé³⁴. Quelques ouvrages seigneuriaux réussirent tout de même à déplacer l'habitat sur quelques dizaines de mètres et, dans ces cas, l'église subsista esseulée, élément marqueur de ce déplacement. Mais plus souvent le village devient bipolaire entre l'ancien village et son église et l'habitat subordonné au *castrum*.

Cette situation n'est nullement la preuve d'une quelconque résistance paysanne à l'emprise seigneuriale, car les châteaux existent bien en nombre en haute Ariège (une trentaine au Moyen Âge central pour une centaine d'habitats). Il ne faut donc pas la qualifier en termes d'échec, d'autant que cette faiblesse de la structuration de l'habitat par le château en Sabartès n'est pas forcément subie par les possesseurs des *castra*.

Ce rapprochement physique des ouvrages seigneuriaux avec les anciens habitats et donc aussi avec les pôles ecclésiastiques peut expliquer la quasi-absence de chapelle castrale sur les sites, déjà bâtis à proximité d'une église. Au sein de la trentaine d'ouvrages castraux en haute Ariège pour le Moyen Âge central, on a mis en évidence une unique chapelle castrale, et encore n'est-il pas certain qu'elle soit d'origine médiévale ! Son château est d'ailleurs un des deux seuls ouvrages seigneuriaux qui ait été bâti *ex-nihilo*, à l'écart des anciens habitats et son toponyme illustre sa nouveauté car il est nommé *Castel-Verdun*³⁵. L'autre ouvrage du même type, nommé Quié, était situé au voisinage de la grande église de Sabart, chef-lieu de l'archiprêtré et cette proximité dut suffire³⁶. Ces deux ouvrages ne créèrent pas de nouveaux terroirs et ne furent pas non plus des pôles de défrichement ou d'ouverture du milieu, mais s'installèrent sur des sites suffisamment éloignés d'habitats préexistants pour générer de nouveaux habitats, ce qui est donc exceptionnel en haute vallée de l'Ariège. Ces deux *castra* ont d'autres éléments communs. Ce sont d'abord les premiers dans la chronologie, car nombre de châteaux seigneuriaux paraissent n'avoir été érigés qu'au cours du XII^e siècle, alors que Quié et Château-Verdun sont sûrement des ouvrages du XI^e siècle. Ils dépendent ensuite de seigneurs qui se révèlent être des aristocrates très puissants, issus d'une famille ancienne dont les droits s'appliquent avant tout au domaine public tel que défini à la fin du haut Moyen Âge. A la fin du XI^e siècle, l'accord d'Aton Arnaut de Château-Verdun et d'Arnaut de Quié associé à celui d'un troisième seigneur, Guilhem de Lordat, engage tous les hommes de la haute Ariège, sans qu'il y ait besoin du comte³⁷. Alors que le

³⁴ Miglos, vallée du Vicdessos, canton de Tarascon-sur-Ariège.

³⁵ Aujourd'hui Château-Verdun, confluence de l'Aston et de l'Ariège, canton des Cabannes.

³⁶ D'autant qu'il semble avoir été proche d'une autre église, Sainte-Quitterie. Quié, bassin de Tarascon, canton de Tarascon-sur-Ariège.

³⁷ 1096, Cité par R. Viader, *L'Andorre du IX^e siècle au XIV^e siècle*, Presses Universitaires du Mirail, 2003, p. 144. Source imprimée : C. Baraut, *Cartulari de la Vall d'Andorra (segles IX-XIII)*, t. 1, Andorra, 1988, p. 145. Règlement d'un conflit pastoral entre les cerdans, les andorrans et les toulousains, la mention des « toulousains » s'applique ici encore à la haute

pouvoir comtal peine à s'imposer, ces hommes détiennent le pouvoir public sur la haute vallée de l'Ariège et ce sont eux qui se dotent des premiers ouvrages seigneuriaux ou qui gèrent d'anciens ouvrages comtaux, ce qui souligne la proximité du tissu castral avec le réseau lignager.

Dans les deux cas, à Quié et à Château-Verdun, la nouveauté de l'habitat subordonné a provoqué une certaine régularité de plan, qui pourrait supposer un îlottement, mais que nous ne sommes pas capables de prouver. Notons que cette régularité de plan des habitats subordonnés n'est justement lisible que dans ces cas. Ces habitats sont situés au pied du verrou castral, sur une terrasse plane et organisés suivant un plan quadrangulaire.

Partout, qu'ils soient isolés ou proches des habitats, déclinés des anciens *castra* de la fin du haut Moyen Âge, les nouveaux *castra* furent des ouvrages de sommet, où la symbiose entre le rocher et le bâti était manifeste. La domination des verrous de Château-Verdun, de Caychax ou de Quié, largement retaillés pour leur donner une forme élancée s'ajoute à la hauteur de la grosse tour dans une course à l'altitude : l'objectif symbolique est limpide. Cette quête de hauteur n'a aucun lien avec une quelconque nécessité défensive : il n'existe pas de guerre incessante d'un village à l'autre, ni d'invasion terrifiante ; la haute Ariège reste en dehors des conflits de la Grande Guerre Méridionale. Le monde est certes plein, mais les communautés villageoises sont anciennes et elles ont donc construit des règles relationnelles qui fonctionnent. Pour construire ces castra, il fallut donc trouver des « sites » à proximité des anciens villages. Dans la très grande majorité des cas, ce fut chose aisée, car la montagne ariégeoise regorge de verrous, d'éperons, de sommets en tous genres. Nous ne connaissons d'ailleurs aucune motte.

Finalement, tous ces châteaux des seigneurs du XI^e et XII^e siècles en haute Ariège se ressemblaient, dans un mimétisme de groupe, image d'un groupe nobiliaire uni par des façons de faire et des objectifs communs.

Les vrais villages castraux, qui représentent au début du XIII^e siècle un peu moins de 15% des habitats, sont très majoritairement situés à proximité des voies de communications, donc au fond des vallées qu'ils ont dû achever de densifier. Car les villages casaliers sont beaucoup plus denses en zone de montagne, sur les flancs des versants. C'est en partie cette situation privilégiée du point de vue des échanges qui aida à la réussite des habitats subordonnés à un château, succès somme toute assez relatif car certains d'entre eux seulement devinrent de vrais bourgs castraux : ceux des comtes de Foix qui furent dotés au XIII^e siècle de chartes de franchises et d'un consulat³⁸.

vallée de l'Ariège, anciennement partie du grand *pagus* de Toulouse. Sur l'origine de ces familles seigneuriales, voir F. Guillot, *Seigneurs et castra...*, *op. cit.*

³⁸ C'est surtout, après l'avènement de la forge hydraulique, le commerce du fer qui est le déclencheur d'une activité commerciale frénétique. L'augmentation des échanges et la montée

Mais entre villages castraux de seigneuries différentes, la concurrence fut réelle et peut-être exista-t-elle très tôt. Sur certaines zones de confluences, les villages castraux se font face à face. C'est souvent un habitat contrôlé par les comtes de Foix qui semble concurrencer un autre *castrum* appartenant à un seigneur et cette situation est en place au XII^e siècle, peut-être avant. Cette compétition pour la suprématie des confluences dévoile l'existence d'une concurrence économique entre seigneuries et d'une concurrence politique dans un comté en cours de hiérarchisation. De la croissance rapide de ces habitats, nous n'avons que des mentions tardives au XIII^e siècle. On pourrait attribuer le caractère tardif de ces constatations à l'anémie des actes. Mais l'exemple de la ville de Foix, qui est illustrée par une documentation plus fournie, montre que le caractère vraiment urbain de l'agglomération, en même temps que son premier gonflement substantiel, sont à dater du XIII^e siècle ou au mieux des dernières décennies du XII^e siècle³⁹. Le long de la haute Ariège, le bourg de Tarascon est en croissance en 1216, date à laquelle le comte de Foix doit tenir compte du développement d'un *barri* qu'il tente de contenir, preuve que le phénomène est en cours⁴⁰.

Auparavant, ces villages subordonnés à un château ne sont donc peut-être pas des habitats très importants du point de vue du nombre de leurs habitants.

Ils paraissent souvent avoir été emmurailés pour mieux faire corps avec le *caput castrum*. On repère encore sur les plans des villages actuels, les limites de ces murailles. Ceci n'est pas uniquement le cas des villages consulaires pour lesquels la muraille servait de limite effective à la communauté de franchises et a été entretenue avec soin. Dans le cas des plus anciens villages castraux qui ne sont pas devenus des bourgs castraux consulaires, les textes donnent l'impression que dès la fin du Moyen Âge, le mur d'enceinte a pu être délaissé. Cette histoire des enceintes est significative de leur rôle : les murailles villageoises sont des limites plus que des protections contre des violences d'ailleurs probablement inexistantes. Vraisemblablement, elles ont eut un rôle dans les premiers temps de l'histoire de ces habitats groupés, parce que les seigneurs ont dû accorder des avantages aux habitants du *castrum* ; avec le temps, les avantages s'étiolant, la muraille perdit de son intérêt, indépendamment de la pérennisation ou non du *caput castrum*.

en puissance d'un commerce régional n'est perceptible en Sabartès qu'à partir du XIII^e siècle et surtout du XIV^e siècle, date à laquelle on repère que les ponts et la taxation des produits sur les ponts sont l'objet d'un soin attentif.

³⁹ Ce sont les conclusions de G. de Llobet, *Foix médiéval*, Saint-Girons, 1974, p. 95.

⁴⁰ *Barri*, terme occitan issu du latin médiéval *barrium*. En Sabartès, il est un excellent marqueur : Barri est présent dans tous les cas où le village a connu une enceinte et signale le quartier au pied du rempart. Il est donc aussi un indice de succès. Copie bas Moyen Âge : AD Pyrénées-Atlantiques, E 483. Copie moderne : AD Ariège, 1J285. Source imprimée : Dom Devic et Vaissette, *op. cit.*, t. VIII, acte 190-I, col. 688-691.

Conclusion

Les faiblesses du développement des villages castraux et ecclésiastiques montrent aussi que la nucléarisation des habitats au Moyen Âge central en haute vallée de l'Ariège ne résulte pas seulement de l'action de seigneuries « manipulant » des masses paysannes uniformes et passives. La grande proportion des villages « à maisons » et la présence d'une élite paysanne puissante dans ces villages suggèrent une véritable complexité des relations sociales. Elles montrent la présence de vraies communautés paysannes anciennes et structurées, déjà hiérarchisées, et ce, bien avant la multiplication des textes les concernant à la fin du Moyen Âge.

La dissemblance des sites des villages casaliers avec les sites qu'occupent les vrais villages castraux pourrait témoigner d'une différence socio-économique entre habitants. En l'absence de fouilles archéologiques, la question ne peut être résolue, mais elle mérite d'être posée car rien ne prouve que les habitants du *castrum* aient eu le même rôle dans la société que les habitants des villages « à maisons ». Chez ces derniers, le caractère agro-pastoral de leurs activités se matérialise dans l'emplacement de l'habitat mis en place. Cette étude des hommes et des femmes, habitants de la *villa* ou du *castrum* reste à mener. Actuellement, nous ne les percevons qu'à travers un unique acte, nous avons abordé ci-dessus. Nous y découvrons un groupe, tel que décrit par Benoît Cursente en Gascogne, organisé, hiérarchisé, riche d'une vraie vie communautaire et sur lequel s'appuie la politique et la fiscalité publique⁴¹. Leurs anthroponymes les différencient nettement des élites aristocratiques, d'abord parce qu'ils sont plus variés, surtout parce qu'on y retrouve principalement des noms d'outre-Pyrénées et gothiques, des noms anciens. Les élites, seigneurs de Quié et de Château-Verdun adoptent des anthroponymes comtaux peu diversifiés ; sont principalement usités les noms de *Guilhem* parfois *Ramon* et essentiellement *Bernat*, *Aton* et *Arnaut*.

Sur ce peuplement, ses origines ethniques et ses éventuelles différences et répartitions socio-économiques notre regard reste de très mauvaise qualité et le restera si nous ne multiplions pas les opérations archéologiques centrées sur les habitats non aristocratiques⁴².

⁴¹ L'acte mentionne le *censum atque servicium* dû au comte par tous les hommes de la *villa* de Mérens.

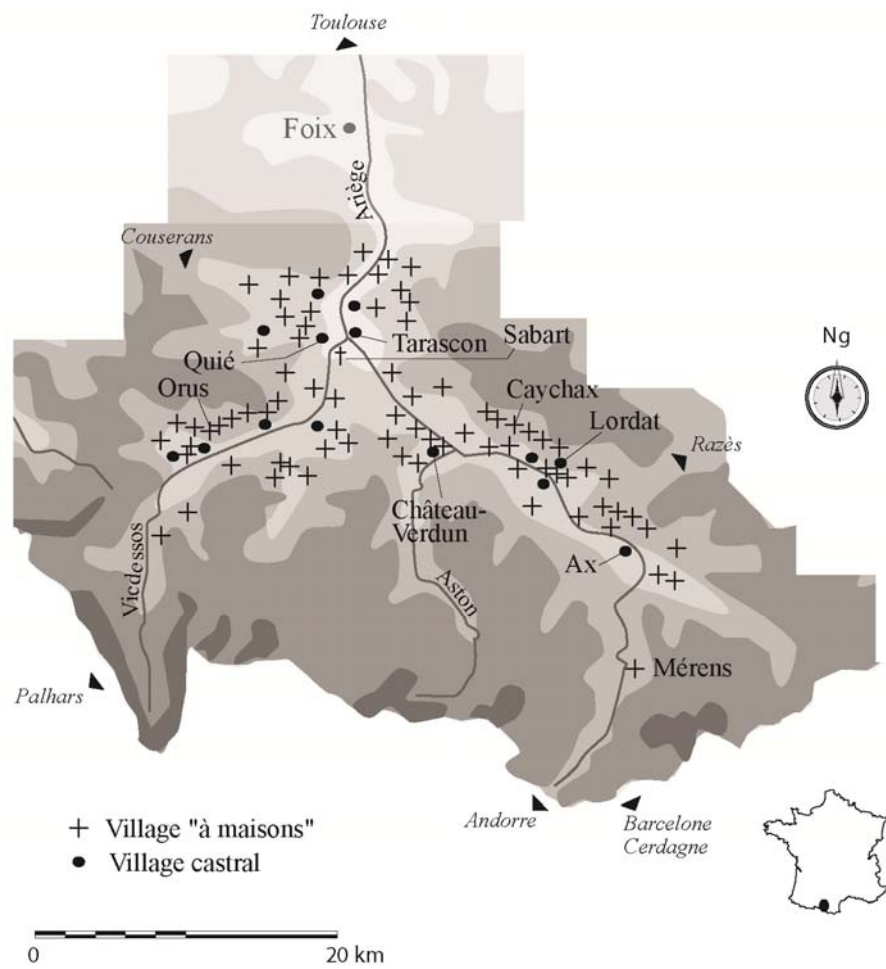
⁴² Est en cours actuellement une étude très poussée de la ville d'Ax par Hélène Teisseire-Bourdoncle. Mais les documents disponibles ne permettent pas de remonter au-delà du bas Moyen Âge. Il est évident que sur Tarascon-sur-Ariège on obtiendrait les mêmes restrictions chronologiques. Et ces habitats sont parmi ceux qui sont le mieux éclairés par la documentation. Il ne reste donc que l'archéologie pour investir ce thème de recherche.

Bibliographie

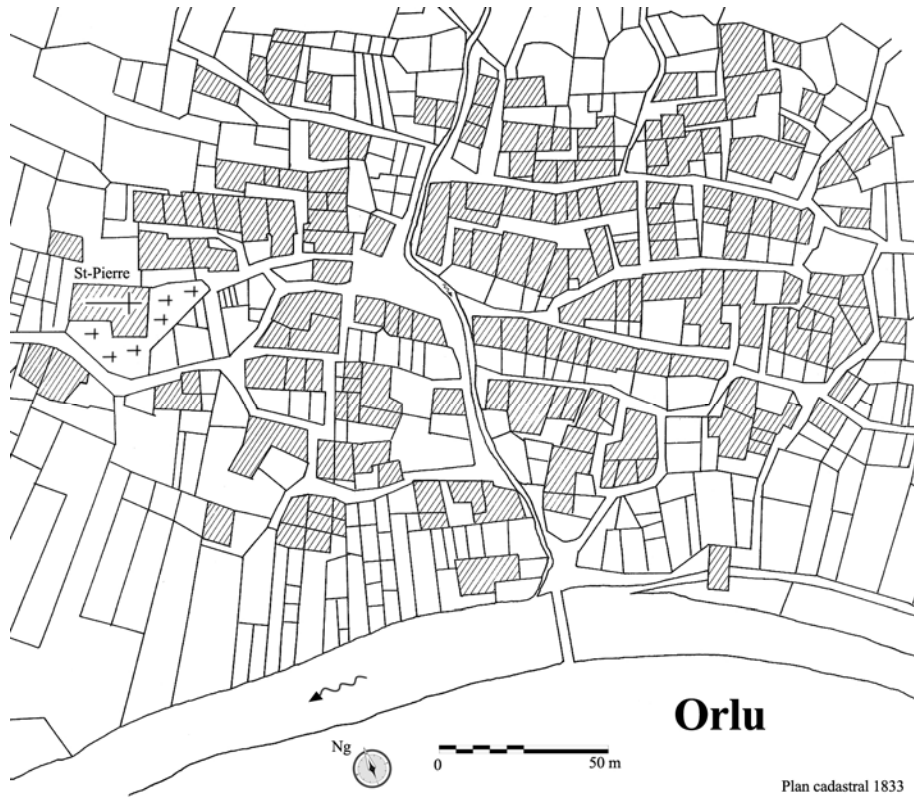
- B. Cursente, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècles)*, Presse Universitaires du Mirail, Toulouse, 1998.
- B. Cursente, le village pyrénéen comme village à maisons, premières propositions, dans *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, M. Berthe et B. Cursente (dir.), colloque Framespa, Université-Toulouse-le-Mirail, 2001, pp. 157-170.
- D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée*, Toulouse, Géode, Laboratoire d'écologie terrestre et Framespa, 1998.
- F. Guillot, *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du XI^e siècle au XV^e siècle*, thèse de l'université Toulouse-Le-Mirail, 1997, publiée A.N.R.T., Lille, 1998.
- F. Guillot, Seigneurs et *castra* aux XI^e et XII^e siècles en Sabartès (haute Ariège), dans *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, F. Guillot (dir.), Seix, oct. 2007, 2009, La louve, pp. 81-107.

[fig.1]

Morphologies villageoises en Sabartès

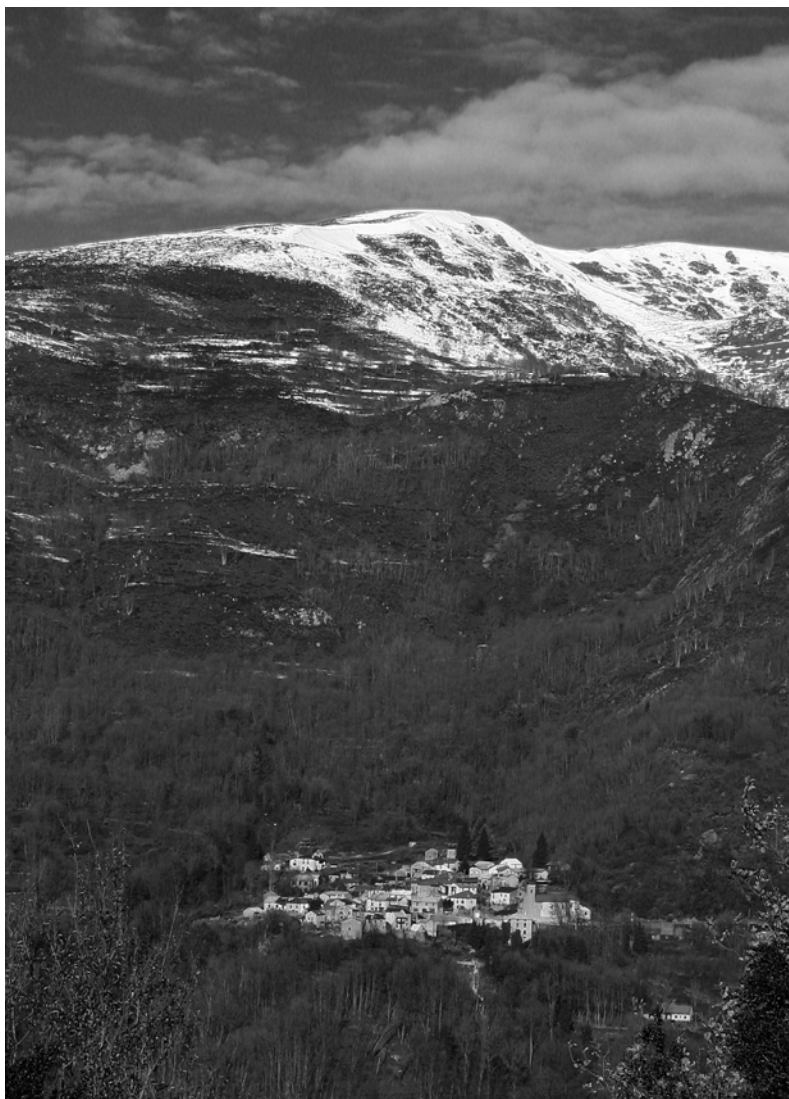


[fig.2]
Plan cadastral du village caselier d'Orlu, vallée d'Orlu, canton d'Ax-les-Thermes.



[fig.3]

Le village caselier d'Orus, vallée du Videssos, canton de Videssos. Un des quartiers du village est encore aujourd'hui nommé « le casal ».



[fig. 4]
Plan cadastral du village de Caychax, soulane de la vallée de l'Ariège, canton des Cabannes. L'érection d'un château au Moyen Âge central n'a pas provoqué le regroupement des habitations sur ses flancs qui sont d'ailleurs exempts de toute anomalie topographique liées à un éventuel habitat déperché.

